



***Ordre du jour du conseil municipal du mercredi 20 décembre 2023 à 19h00***

***Lieu: salle du conseil municipal***

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023 et de celle du 20 novembre 2023,
- Suppression du poste de cantonnier à 28 heures par semaine et création d'un poste à 20 heures par semaine (passage en CTS, mise à jour du tableau des effectifs, publication de la fiche de poste, recrutement, etc.),
- Dossiers de demandes de subvention au titre de la gestion 2024 – Autorisation au Maire de déposer les dossiers.,
- Autorisation au Maire d'engager une dépense supérieure à 3 000 euros (église),
- Révision du PLU – Prescription, modalités de concertation, objectifs poursuivis,
- Modalités de concertation avec le public dans le cadre de la définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables,
- Convention avec la communauté de communes du Plateau Picard pour l'entretien des voiries,
- Éléments de calendrier,
- Questions diverses du conseil municipal,
- Questions diverses du public.

La séance est ouverte au public.

Airion, le 18 décembre 2023.

Le Maire,

Sandrine BOULAS-DRETZ

